Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (2020) **Heft:** 2303

Artikel: DP : Ruth Dreifuss ne le préside plus, mais l'accompagne toujours :

changements au conseil d'administration de Domaine Public

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1024163

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DP: Ruth Dreifuss ne le préside plus, mais l'accompagne toujours

Changements au conseil d'administration de Domaine Public

Rédaction - 26 octobre 2020 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/37680

La SA des éditions *Domaine Public* a tenu son assemblée générale le 23 septembre dernier. À cette occasion, les actionnaires ont renouvelé le mandat des administrateurs Jean-Daniel Delley, Ruth Dreifuss, Pierre Imhof et Ursula Nordmann. Ils ont également élu un nouveau membre, Dominique von Burg, qui succède dès maintenant à Ruth Dreifuss à la présidence du conseil d'administration.

À l'heure où les médias vivent une période de profonds changements, nous sommes heureux de pouvoir compter sur la grande expérience de Dominique von Burg. Il a été tour à tour rédacteur en chef du Téléjournal de la RTS et de la *Tribune de Genève*, avant de présider le Conseil suisse de la presse.

C'est l'occasion de rappeler le long compagnonnage de Ruth avec Domaine Public. Elle fait partie de l'équipe qui en 1963 a créé notre publication, à l'époque un bimensuel papier. Élue au Conseil fédéral, elle trouve le temps de livrer une contribution au numéro spécial publié en 1994 pour le 70° anniversaire d'André Gavillet, père spirituel de DP. Ce texte dense et succinct expose avec tendresse et profondeur ses premières expériences du pouvoir auquel elle vient d'accéder.

Retirée de la vie politique active, Ruth milite sur la scène internationale en faveur d'une politique de la drogue raisonnable et pour l'abolition de la peine de mort. Mais elle n'oublie pas pour autant DP dont elle a repris, en 2004, la présidence de son conseil d'administration. Et lorsque notre comptable démissionne, elle le remplace au pied levé, elle qui n'a jamais dédaigné les tâches de l'ombre.

Ce compagnonnage se poursuit donc et nous pourrons encore bénéficier de sa connaissance approfondie des dossiers politiques helvétiques et de ses avis toujours pertinents. Merci Ruth Dreifuss.

«Entreprises responsables», l'argumentaire bringuebalant des opposants

Les arguments contre l'initiative soumise à votation le 29 novembre prochain évitent le politiquement incorrect et se fourvoient généreusement dans leurs raisonnements économiques

Jean-Daniel Delley - 23 octobre 2020 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/37669

Les adversaires de <u>l'initiative</u> «Entreprises responsables – pour protéger l'être humain et l'environnement» l'ont compris. Personne ne niant le devoir des entreprises de respecter les droits fondamentaux et environnementaux dans la cadre de leurs activités, ils n'ont rien à gagner

sur ce terrain. Les opposants se concentrent donc sur les prétendus effets négatifs de ce texte sur l'économie helvétique.

L'acceptation de l'initiative isolerait la Suisse, seul pays à adopter une telle réglementation.